

**Débat Patronal sur le Fcfa**  
Douala, Immeuble-Siège du GICAM,  
**Mercredi 17 Avril 2019**

**Mot du M. Célestin TAWAMBA**  
Président du GICAM  
\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**« Franc Cfa : Atout ou Frein à l'émergence  
des Pays de la Zone CEMAC »**

## **Mesdames et Messieurs,**

A mon tour de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue dans le cadre de la première édition du Débat Patronal que le Secrétaire exécutif vient de vous présenter.

Pourquoi avons-nous choisi le thème de l'émergence et du Fcfa ?

Les patronats de la CEMAC sont les témoins majeurs des évolutions et faits économiques survenus depuis au moins deux décennies dans la sous-région. J'en citerai deux :

D'abord la dévaluation du Fcfa en 1994, qui fut un choc à l'impact considérable sur les entreprises et suscita des questionnements sur le modèle économique des pays de la Zone Franc.

Ensuite, la mise en place, en 2016, du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), comme nouvelle réponse aux effets négatifs du triple choc pétrolier, sécuritaire et humanitaire, dans des économies toujours en quête de transformations structurelles du fait de leur nature extravertie.

Depuis lors, le débat sur le Fcfa a refait surface avec plus de vigueur encore. Tous les publics s'en sont emparé. Chacun y est allé de son expertise. On a tout entendu... Les réseaux sociaux ont donné une résonance plus forte et facilité des raccourcis impropres à la réflexion.

Il nous a donc semblé que le moment était venu de faire entendre les chefs d'entreprise sur la question du Fcfa, en la mettant en perspective avec l'enjeu du développement des entreprises et donc de l'émergence. Avec d'autres parties prenantes, nous souhaitons en effet mettre en évidence les préoccupations et attentes des chefs d'entreprises sur un point de l'économie qui les concerne au premier chef, mais au sujet duquel ils sont à ce jour généralement restés absents, à leur corps défendant ou non. Nous sommes convaincus que l'implication des utilisateurs de la monnaie et moteurs de l'économie qu'ils sont, permettrait de sortir ce débat des nombreuses controverses.

Hélas, il se trouve que, pour nombre de personnes qui auraient qualité qui maîtrisent le sujet, « Juste parler du FCA » serait un délit. Le sujet est tabou. Il est redouté. Il fait peur. On s'en éloigne. C'est une erreur !

De fait, ne pas parler serait laisser la place aux faux experts, à ceux qui parlent fort alors qu'ils en savent peu ou rien, à ceux qui y voit un outil de soumission à l'ex-puissance coloniale et, pourtant, leurs apports seraient essentiels pour éviter une désinformation préjudiciable à l'économie.

Si, pour certains, il s'agit d'un faux débat, nous, chefs d'entreprises, ne nous inscrivons pas du tout dans ce registre, entre autres pour avoir porté pendant longtemps les stigmates d'une dévaluation féroce à laquelle nous n'étions pas formellement préparés, et à la seule évocation de laquelle de douloureux souvenirs nous reviennent. C'est peut-être parce que nous ne sommes pas des spécialistes de la chose que nous n'avons toujours pas compris pourquoi, avec beaucoup de recul, la nécessité d'une dévaluation qui s'est fait sentir dès la fin des années 1980, n'a pu être engagée qu'en 1994, avec des débats et des controverses portant sur son utilité.

Nous sommes donc bel et bien réunis ici pour un débat vrai, utile et nécessaire sur un sujet d'actualité, un débat que nous voulons constructif et responsable, hors de toutes passions incontrôlées.

A cet égard, les choses doivent être claires, il ne s'agit pas d'un débat sur l'opportunité ou pas d'une dévaluation, mais il s'agit de savoir si le FCFA, tel qu'il est conçu et administré aujourd'hui, peut nous conduire à l'émergence.

Ce débat doit donc avoir cours, l'omerta sur le sujet est une perspective à laquelle les chefs d'entreprise ne sauraient se résoudre, au nom des performances et de l'efficacité des entreprises et de l'économie que nous recherchons tous pour la Sous-région et surtout de l'émergence qui est devenue une cause nationale.

Nous ne l'oublions pas : l'émergence ne va pas sans une gouvernance efficace, une économie forte, diversifiée et exportatrice. Elle sous-tend aussi la nécessité d'une monnaie adaptée aux objectifs de croissance des entreprises et du développement.

Si le Fcfa présente des avantages, comme toute pièce qui a une pile et une face, il présente aussi des inconvénients. La question qui se pose est de savoir qui des avantages et des inconvénients, surpasse l'autre, avec au bout du compte l'émergence ou non des pays concernés ?

Comme beaucoup de chefs d'entreprise ici présents, je ne saurais y répondre. Utilisateurs privilégiés de cet instrument, nous restons donc attentivement à l'écoute et nous formulons le vœu que nous sortions de la présente conférence-débat édifiés.

Je vous remercie de votre attention.